

ZEE France carte : comprendre l'immense espace maritime français

Lire et comprendre la carte de la ZEE française — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Maîtriser les notions essentielles

- Une zone économique exclusive est un espace maritime dans lequel un État côtier dispose de droits d'exploitation économique sur les ressources de la mer, du fond marin et du sous-sol, jusqu'à 200 milles nautiques de ses côtes, selon le cadre fixé par la Convention de Montego Bay.
- Le territoire terrestre correspond aux terres émergées sur lesquelles l'État exerce sa souveraineté. Les eaux territoriales sont proches des côtes et relèvent d'une souveraineté forte. La ZEE s'étend plus loin : l'État y possède des droits économiques, mais pas une souveraineté complète comparable à celle exercée sur son territoire terrestre.
- La métropole n'explique qu'une petite partie de la ZEE française car l'essentiel de l'étendue maritime française est lié aux territoires ultramarins, dispersés dans plusieurs océans.
- Les droits exercés dans une ZEE concernent par exemple la pêche, l'exploitation des ressources énergétiques, les ressources du fond marin, la recherche scientifique marine ou encore certaines activités liées aux ressources maritimes.

Exercice 2 — Lire une carte de la ZEE française

- La France possède des espaces maritimes dans l'océan Atlantique, l'océan Indien et l'océan Pacifique.
- La Guadeloupe se situe dans l'océan Atlantique, plus précisément dans l'espace caraïbe. La Réunion se situe dans l'océan Indien. La Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie se situent dans l'océan Pacifique.
- La carte donne l'image d'une France présente à l'échelle mondiale car ses espaces maritimes ne se limitent pas à l'Europe : ils sont répartis autour de territoires ultramarins situés dans plusieurs océans.
- La carte montre que la France européenne ne représente qu'une partie de la présence française. Les territoires ultramarins, éloignés de la métropole, jouent un rôle majeur dans l'extension de la ZEE et dans la présence mondiale de la France.

Exercice 3 — Comprendre les enjeux de la ZEE française

- Un enjeu économique est l'exploitation des ressources halieutiques, c'est-à-dire la pêche. On peut aussi mentionner les ressources énergétiques ou les ressources situées dans les fonds marins et leur sous-sol.
- Un enjeu stratégique est la capacité de la France à être présente dans plusieurs océans, à surveiller des espaces maritimes éloignés et à protéger ses intérêts et ses territoires ultramarins.
- Un enjeu environnemental est la protection des milieux marins, de la biodiversité et des ressources, notamment face à la surexploitation, aux pollutions et aux effets du changement climatique.
- La ZEE est un atout de puissance car elle donne à la France des droits sur de vastes espaces maritimes, lui permet d'accéder à des ressources, renforce sa présence géopolitique mondiale et l'oblige à gérer des enjeux environnementaux majeurs.

Exercice 4 — Rédiger une réponse organisée

- Exemple : La zone économique exclusive est un espace maritime dans lequel un État côtier dispose de droits d'exploitation économique jusqu'à 200 milles nautiques de ses côtes. La ZEE française montre que la France est une puissance maritime présente bien au-delà de l'Europe.
- Les territoires ultramarins jouent un rôle essentiel car ils étendent la présence française dans l'Atlantique, l'océan Indien et le Pacifique. La Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion, Mayotte, la Polynésie française ou la Nouvelle-Calédonie expliquent l'ampleur mondiale de la ZEE française.
- Cette ZEE présente des enjeux économiques, avec la pêche et les ressources marines, des enjeux stratégiques, avec la surveillance et la présence dans plusieurs océans, et des enjeux environnementaux, avec la protection des milieux marins et de la biodiversité.
- Conclusion possible : La ZEE française fait donc de la France une puissance maritime mondiale, car elle lui donne des droits économiques sur de vastes espaces maritimes et renforce sa présence dans les grands océans grâce à ses territoires ultramarins.